



Risque encouru conduite avec alcool

Par **Moumoune 08110**, le **27/01/2020 à 15:58**

Bonjour,rnrnMon fils a eu un accident en Belgique avec alcoolémie positifé, pas de blessé mais sa voiture abîmée, assurée tout risque. Est-ce que l'assurance va marcher ?rnrnMerci.

Par **jodelariege**, le **27/01/2020 à 18:54**

bonsoirrnrn<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2630>rnrnvoir avec son assurance...

Par **Tisuisse**, le **28/01/2020 à 06:46**

Bonjour,rnrnVoir le chapitre des exclusions mentionnées sur le contrat d'assurances .rnrnOui, l'assurance ne prendra pas en charge les dommages subits par la voiture conduite par votre fils et cette exclusion s'appliquera aussi à tous les biens contenus dans sa voiture.